

Cardinal Zenon GROCHOLEWSKI
Pour devenir toujours plus homme

Allocution de conclusion du Forum « *Eduquer aujourd'hui et demain* »,
Paris, UNESCO, 3 juin 2015

Monsieur le Président de la Conférence générale,
Madame la Directrice générale,
Mesdames, Messieurs,

Au terme de cette belle journée, je souhaiterais exprimer mes remerciements à Monsieur Hao Ping, Président de la Conférence générale. Au cours de la visite qu'il nous fit l'honneur de rendre à notre Congrégation, à Rome, il nous avait fait part de son vif intérêt pour le sujet qui nous a réunis. Ma gratitude s'exprime aussi envers Madame Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, pour ses aimables paroles et pour l'aide, apportée par ses services, dans l'organisation concrète de ce Forum. Je voudrais également remercier chacun de vous. Par la diversité de vos origines et de vos cultures, vous représentez de nombreux pays que ma charge de Préfet de la Congrégation pour l'Éducation Catholique m'a parfois conduit à visiter ; j'en conserve de précieux souvenirs. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui sont ici présentes et qui, à divers titres, sont engagées dans le monde de l'éducation, de la culture et de la science.

Au cours de cette rencontre, la variété des interventions a souligné la richesse et la complexité du thème retenu pour ce Forum, « *Eduquer aujourd'hui et demain* ». Les réflexions qui nous ont été proposées, les témoignages qui nous ont été offerts, attestent que, dans le domaine de l'éducation, des progrès sont indéniables. Jamais dans le monde il n'y a eu autant d'enfants et de jeunes inscrits dans les écoles et les universités. On constate une amélioration régulière de

l'accès à l'éducation dans les pays en développement et une progression du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur. On voit apparaître des programmes novateurs dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Comme nous y invite le Pape François, « on doit louer les succès qui contribuent au bien-être des personnes, par exemple dans le cadre de la santé, de l'éducation et de la communication » (*Evangelii gaudium* 52). Pour autant, les défis ne manquent pas, au premier rang desquels la pauvreté qui empêche la scolarité de millions d'enfants. Les taux d'abandons sont parfois élevés, surtout dans les pays ravagés par des guerres. Trop de pays souffrent encore de classes surchargées, de l'absence de livres et, surtout, d'enseignants dûment qualifiés. Selon les statistiques offertes par l'UNESCO, « à travers le monde, environ dix-sept pour cent (17 %) des adultes – soit sept-cent-quatre-vingt-treize (793) millions d'individus (dont les deux tiers sont des femmes) – n'ont toujours pas acquis les compétences élémentaires en matière de lecture et d'écriture » (*L'UNESCO et l'éducation*, Paris, 2011, p. 6).

On ne peut entendre un tel constat sans réagir. Depuis deux-mille (2000) ans, l'Eglise catholique, « à qui il faut lui reconnaître une compétence dans le domaine de l'éducation » (*Gravissimum educationis* 3), œuvre avec beaucoup de détermination en faveur de l'éducation. « Il ne faut pas oublier que l'Eglise catholique a toujours été en première ligne dans le domaine de l'éducation, en atteignant, en particulier dans les pays les plus pauvres, les lieux que les structures de l'Etat n'arrivent souvent pas à atteindre » (Benoît XVI, *Appel du Pape au sommet du G8 d'Heiligendamm*). Non seulement l'Eglise assure à ses enfants l'éducation à laquelle ils ont droit, mais aussi « elle

s'offre à travailler avec tous les hommes pour promouvoir la personne humaine dans sa perfection, ainsi que pour assurer le bien de la société terrestre et la construction d'un monde toujours plus humain » (*Gravissimum educationis* 3). Conscient que les progrès de la science et de la technique sont trop souvent employés pour le mal (par exemple, les guerres toujours plus terribles, les injustices toujours plus raffinées), il me plaît de souligner l'ampleur et la profondeur de l'enjeu éducatif qui avaient été clairement désignées par mon compatriote, le saint Pape Jean-Paul II, au cours de son fameux discours à l'UNESCO : « la tâche première et essentielle de la culture en général, et aussi de toute culture, est l'éducation. L'éducation consiste en effet à ce que l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse "être" davantage et pas seulement qu'il puisse "avoir" davantage, et que par conséquent, à travers tout ce qu'il "a", tout ce qu'il "possède", il sache de plus en plus pleinement "être" homme. Pour cela il faut que l'homme sache "être plus" non seulement "avec les autres", mais aussi "pour les autres" » (*Discours à l'UNESCO*, 2 juin 1980).

C'est la raison pour laquelle les deux-cent-dix-mille (210 000) écoles catholiques, les deux-mille (2000) universités et autres institutions, catholiques et ecclésiastiques, d'enseignement supérieur répandues dans le monde entier, même dans des pays où les chrétiens sont très minoritaires, s'efforcent d'être des instruments toujours plus efficaces de progrès culturel, aussi bien pour les personnes que pour les sociétés. Leurs activités de recherche incluent « l'étude des graves problèmes contemporains tels que la dignité de la vie humaine, la promotion de la justice pour tous, la qualité de la vie personnelle et familiale, la protection de la nature, la recherche de la paix et de la

stabilité politique, le partage plus équitable des ressources du monde et un nouvel ordre économique et politique, qui serve mieux la communauté humaine au niveau national et international » (Jean-Paul II, Const. ap. *Ex corde Ecclesiae* 32).

Puisque nous sommes au siège de l'UNESCO, je n'oublie pas que cette grande institution internationale fête, cette année, son soixante-dixième (70^{ème}) anniversaire. Sous sa conduite, une œuvre considérable a déjà été accomplie. Pour ne citer qu'un seul exemple, je pense aux différents Conventions régionales sur la reconnaissance des études, diplômes et grades de l'enseignement supérieur, auxquelles le Saint-Siège a adhéré. Il est à souhaiter que, comme l'exprime si bien son *Acte constitutif*, l'UNESCO permette toujours à ses Etats membres de mieux coopérer afin d'« assurer à tous le plein et égal accès à l'éducation, la libre poursuite de la vérité objective et le libre échange des idées et des connaissances » (*Acte constitutif de l'UNESCO*, Préambule, 16 novembre 1945).

Poursuivons tous ensemble cette grande œuvre au service d'un monde meilleur !